

Séance du 20 décembre 2017**CONSEIL COMMUNAL DU MERCREDI 20 DECEMBRE 2017****Sont présents :**

M.J.GOBERT, Bourgmestre-Président
Mme D.STAQUET, M.J.GODIN, Mme F.GHIOT, M.J.CHRISTIAENS,
MM.M.DI MATTIA, A.GAVA, L.WIMLOT, Echevins
Mme C.BURGEON, Présidente du CPAS, M.J.C.WARGNIE,
Mme A.SABBATINI, M.O.DESTREBECQ, Mme O.ZRIHEN,
MM.G.MAGGIORDOMO, F.ROMEO,
Mmes T.ROTOLÒ, I.VAN STEEN, A.DUPONT, MM.A.BUSCEMI,
A.FAGBEMI, M.VAN HOOLAND,
M.P.WATERLOT, Mme F.RMILI,
M.C.LICATA, Mme M.ROLAND, MM.A.HERMANT, A.CERNERO,
G.CARDARELLI, E.PRIVITERA, A.AYCIK, M.BURY,
Mme B.KESSE, M.D.CREMER, Mmes C. DRUGMAND,
C.BOULANGIER,MM.C.RUSSO, L.RESINELLI,
J.LEFRANCQ, H.SERBES et Mme N.NANNI, Conseillers
communaux
M.R.ANKAERT, Directeur Général

Ordre du jour**Séance publique****1. Stratégie politique de La Louvière : bilan et mise en perspective**

La séance est ouverte à 19 heures 30

M.Gobert : J'invite les conseillers à s'installer. Nous allons débiter nos travaux. On n'arrête plus de se voir, vous êtes contents !

Comme vous le savez, ce soir est une séance particulière puisque suite à une demande de plusieurs conseillers, notamment du groupe CDH qui avait souhaité avoir une information sur l'ensemble des projets portés par la ville, qu'ils soient réalisés en chantier ou en devenir. Nous avons programmé cette séance du Conseil communal, à l'issue de cette année 2017, mais nous avons voulu, et vous le verrez, appréhender l'ensemble des projets de manière transversale, raison pour laquelle nous avons associé à cette démarche notre partenaire en termes d'aménagement du territoire qu'est l'IDEA.

C'est à ce titre-là que Madame Larissa Peixoto, architecte urbanisme, était en charge pour compte de l'IDEA de l'élaboration de tous ces plans stratégiques que la ville a mis sur pied ces dernières années. Madame Larissa Peixoto est à nos côtés, à côté de Silvana Russo, Directrice de notre cadre de vie.

Je vois qu'il y a d'autres collaborateurs du service Cadre de vie qui sont là également. Tout le monde a bien travaillé et j'espère que cela vous permettra d'appréhender la ville dans tout son développement, mais aussi sentir, comme nous le sentons, aussi bien que nous, la cohérence de tout ce qui se fait sur le territoire louviérois.

Je propose à présent de céder la parole à Madame Peixoto qui va nous présenter le fruit de leur travail.

Séance du 20 décembre 2017

Mme Peixoto : Merci, Monsieur le Bourgmestre. Je vais essayer de vous parler sans micro parce que je préfère être debout, si ça ne vous dérange pas.

Vous l'aurez compris, on va parler stratégie de développement territorial. Accrochez-vous parce que c'est une matière passionnante, certes, mais dense. On va essayer de faire cette présentation vraiment simple pour que vous soyez encore là à la fin de la présentation.

M.Gobert : Ce serait vers 23 heures 30, 24 h.

Mme Peixoto : Plus ou moins, mais avant minuit en tout cas. Avant de démarrer la présentation, j'ai envie de vous montrer quelques photos de La Louvière. Avant et après l'aménagement. L'après, vous connaissez très bien, ça m'intéresse moins que l'avant parce que l'avant, on oublie vite. On oublie vite qu'il y a dix ou quinze ans, le site de Cabay-Jouret ressemblait à ça et pas à ce qu'on voit à droite. On oublie que c'était un terrain pollué avec un passif très important et avec un danger pour la population notamment. On oublie que le site Moulin Dambot, c'était des gazomètres, que c'était un site également pollué avant d'être la piscine de La Louvière qu'on connaît aujourd'hui.

Toutes ces images nous montrent qu'il y a eu une transformation ces dix, quinze dernières années, qu'on va essayer de parcourir aujourd'hui avec vous, le but étant de vous démontrer comment on passe de la situation de gauche à la situation de droite, comment on transforme le site. Mais le but, ce n'est pas uniquement ça, c'est de vous montrer surtout quelle est la cohérence qu'il y a entre la transformation de tous ces sites, de tous ces projets qui ont été menés ces dix, quinze dernières années à La Louvière.

Si, à la fin de la présentation, vous avez compris où est la cohérence, quel est le fil rouge qu'on a tissé, c'est qu'on a bien fait notre boulot et donc, on sera content. On verra bien.

Je vous parlais de fil rouge. J'ai envie de tirer le bout de ce fil rouge et de vous parler d'un document qui est le schéma de structure communal, un document que le Conseil communal a approuvé en 2004. En réalité, ce document, c'est l'élément fondateur de la stratégie de développement territorial qui a été menée ces quinze dernières années à La Louvière.

Ce document est un document stratégique, transversal, qui brasse toute une série de domaines et d'actions en aménagement du territoire et qui a été en fait l'élément fondateur de toutes les autres politiques dont on va vous parler aujourd'hui.

Que disait ce schéma de structure ? Il partait d'une évaluation du territoire, d'un constat qui avait été fait sur le territoire louviérois qui mettait en exergue 4 enjeux majeurs pour les 15, 20 années à venir sur le territoire. On parlait notamment d'un enjeu démographique. C'était quoi l'enjeu démographique ? On voyait une légère croissance de la population à La Louvière, mais on voyait surtout un vieillissement important de la population et un changement des structures des modèles familiaux. On voyait qu'on avait une explosion, une augmentation exponentielle des familles monoparentales avec une explosion en termes de logements. Avec une population vieillissante, les besoins en termes de services et de commerces sont aussi modifiés. On avait de nouveaux besoins et il fallait faire face à ces nouveaux besoins.

On identifiait aussi qu'il y avait un enjeu de compétitivité. La Louvière, malgré le fait qu'elle ait une position démographique sur le territoire wallon très importante, très intéressante et stratégique puisqu'elle est traversée par l'autoroute 42, elle est traversée par les voies de chemins de fer et par les canaux. La Louvière ne profitait pas autant de cette situation géographique stratégique et que là, il y avait un enjeu fondamental de placer La Louvière sur la carte des territoires qui comptent en Wallonie sur le plan économique et profiter de cette situation. J'y reviendrai après.

Il y avait un enjeu aussi de cohésion sociale. On avait identifié à l'époque un phénomène d'exode de la population plus aisée des zones urbaines vers les zones rurales, vers les périphéries.

Il y avait un enjeu de faire revenir cette population, en tout cas d'éviter cette dualité du territoire avec une population plus pauvre qui reste dans les zones urbanisées. Il y avait un enjeu de vivre ensemble qui avait déjà été identifié à l'époque et il fallait s'y attaquer.

Séance du 20 décembre 2017

Sur le plan de la mobilité, on avait aussi identifié à l'époque qu'on devait forcément passer sur des modes de transport moins polluants, plus inclusifs en tout cas et moins énergivores, et donc organiser le transfert modal.

Voilà les 4 enjeux qui ont été identifiés. Sur base de ça, on a identifié une stratégie territoriale en réalité qui agissait sur deux plans avec deux structures. D'une part, on déterminait des thématiques prioritaires, des thématiques sur lesquelles on allait agir et on identifiait aussi 4 territoires, mais j'y reviendrai plus dans le détail.

Pour les thématiques, je vais juste vous les citer maintenant. On avait la thématique du logement, de l'activité économique, du tourisme, du patrimoine et de la culture, des infrastructures sportives, associatives et éducatives, les espaces publics, la reconversion des friches, la mobilité et les travaux de voiries. Voilà les thématiques. On y reviendra par la suite.

Je vais m'attarder un peu sur les territoires. Pourquoi on a découpé le territoire louviérois en 4 grands territoires ? Parce que La Louvière n'est pas homogène, le territoire communal n'est absolument pas homogène. Quand on parle d'un enjeu lié à la reconversion du centre-ville, à la redynamisation du centre-ville, les enjeux ne sont pas les mêmes que les enjeux de Besonrieux, donc il fallait absolument découper ce territoire pour avoir une action plus pertinente par territoire.

Cette partie que vous voyez en bleu plus foncé, la zone A, ce qu'on avait appelé à l'époque la conurbation centrale, donc c'est toute la zone la plus peuplée de La Louvière qui va des Deux Houdeng jusqu'à Manage, en passant par le centre-ville. On a vraiment une grande partie de la population, une grande partie du logement louviérois qui se trouve dans cette zone-là avec des enjeux bien spécifiques.

La zone B, la partie B que vous voyez, ce sont les plages qu'on a appelées à l'époque les plages industrielles. C'est justement ce couloir qui longe l'autoroute et le canal du centre où il y avait un potentiel de reconversion économique important. On avait, tout au nord du territoire, ce qu'on avait appelé le nord de l'autoroute, un territoire qui est plus boisé où l'enjeu de biodiversité était important. Puis, tout au sud, on a le territoire plus rural de La Louvière, qui était la vallée de La Haine avec des enjeux plus spécifiques.

Comme je vous le disais, la conurbation centrale, c'est un enjeu particulier. Dans cette zone-là, on retrouve les anciennes usines du 19ème et du début du 20e siècle : les usines métallurgiques, les boulonneries, les gazomètres, toutes les usines que vous avez connues qui finalement, au début des années 2000, représentent des friches sur le territoire. C'est là qu'on retrouve une grande partie des friches sur le territoire louviérois. L'enjeu majeur pour cette zone, c'est bien la reconversion de cette friche, c'est bien la revalorisation du cadre de vie de cette zone pour faire revenir la population. Là, c'est l'enjeu principal. Là, on a identifié toute une série de périmètres – c'est toujours le schéma de structure communal qui identifie –, d'actions où on va intervenir plus particulièrement. Ici, en l'occurrence, on a identifié un périmètre du centre-ville où il y avait une action particulière à mener en matière de rénovation urbaine.

Mme Russo : Une des mesures qui avaient été préconisées par le schéma de structure communal, c'était de lancer une vaste opération de rénovation urbaine sur le centre-ville. La ville a défini un périmètre de rénovation urbaine et a mis en place une commission de rénovation urbaine. On retrouve justement des représentants des citoyens et des commerçants.

Dans ce périmètre de rénovation urbaine, on a défini toute une série d'actions à mener à court, moyen et long terme.

Une des actions qui avaient été définies, c'était l'aménagement des espaces publics en centre-ville et notamment, l'aménagement de la place communale.

Ce qui est important, c'est de mener à bien un projet qui intègre différents enjeux, les enjeux qui avaient été définis au départ par le schéma de structure communal.

Séance du 20 décembre 2017

Au niveau de l'aménagement de la place communale, vous pouvez voir qu'on a répondu à un enjeu de cohésion sociale parce qu'on a rendu cette place qui est devenue un lieu plus convivial, un lieu de rencontres. On a répondu également à un enjeu de mobilité puisqu'on favorise les modes doux de transport, c'est-à-dire que la place maintenant est dédiée aux piétons, les voiries ont été rétrécies et sont dédiées aussi plutôt aux cyclistes, et on a rempli aussi des enjeux de compétitivité puisqu'on redynamise en quelque sorte le centre-ville en améliorant le cadre de vie.

De par l'aménagement d'une place, on peut rencontrer différents enjeux et même répondre à ce qu'on appelle des plans communaux d'aménagement, par exemple, le plan communal de mobilité, et à des objectifs de plan sectoriel qu'on a défini par la suite.

Une autre mesure préconisée, c'était l'assainissement des friches industrielles et notamment, la friche ici Boch. On s'est concentré sur un périmètre de 15 Ha. Mais avant d'arriver à mettre en oeuvre un projet concret, on a dû passer par différents outils et notamment ce qu'on appelle une reconnaissance comme site à réhabiliter. On a dû lancer une reconnaissance de site à réhabiliter et se définir aussi un plan d'aménagement, un plan d'aménagement où on retrouve justement différents projets à mener comme ici, la création du Centre Céramis et de la Cité Administrative. Là aussi, dans la manière et avant même de créer ces projets, on a dû – rappelez-vous – viabiliser le site. On a dû démolir certains bâtiments et dépolluer, et seulement après avoir fait toutes ces actions, on mène à bien un projet.

Ces projets ont été menés aussi en tenant compte de l'enjeu de cohésion sociale puisqu'on a créé un parc, donc un lieu aussi de rencontres, de convivialité. Ce sont des bâtiments qui sont plus verts, c'est-à-dire où on a plus d'économie en énergie où là aussi on rencontre des enjeux de gestion énergétique et de compétitivité puisqu'on a créé un musée qui là aussi permet de faire un développement économique autour de la culture et autour d'un patrimoine industriel.

Mme Peixoto : Vous l'avez compris, le but c'est de vous montrer, au travers d'une vision macro, comment on change d'échelle et au fur et à mesure qu'on avance dans l'élaboration du projet, on approfondit les études jusqu'au moment où on réalise concrètement l'action sur le terrain, l'objectif étant que cette action réponde aux enjeux qu'on avait identifiés au départ, donc aux quatre enjeux dont on a parlé tout au départ.

Si je passe à la deuxième zone dont on a parlé, c'est-à-dire les plages industrielles, là, on avait un enjeu de reconversion industrielle, un potentiel foncier très important. Cette zone, le schéma de structure a identifié des périmètres d'actions, il a notamment identifié qu'au croisement des canaux, on avait un potentiel important de faire venir la voie de chemin de fer jusque là pour créer une vraie trimodalité sur ce site-là. On a identifié cette zone en disant : dans le schéma de structure, on dit : cette zone, elle a un potentiel important, elle mérite d'être étudiée davantage pour pouvoir mettre en place des projets de reconversion économique.

Mme Russo : Là aussi, c'est l'extension de Garocentre, on a défini un périmètre de plus ou moins 200 Ha. C'est toujours la même démarche : avant de mener à bien le projet, on a dû passer par différents plans d'aménagement. C'est un potentiel foncier à mettre en oeuvre pour créer des zones d'activités économiques et on a dû élaborer ce qu'on appelle des plans d'aménagements, des PCA : le PCA Bois-de-la-Hutte, le PCA Julie Brichant, et qui a défini notamment le réseau de voiries. On a dû démolir certains bâtiments, dépolluer les sites, et seulement après, on peut arriver au projet concret qui est ici l'exemple de l'aménagement de la plateforme multimodale qui est une des plus grandes plateformes de Wallonie.

Vous voyez qu'il y a 325 m de quai, on peut traiter 15.000 containers par an, 600.000 tonnes de produits sidérurgiques. Là aussi, on répond à des enjeux de compétitivité puisqu'on crée de l'emploi, on crée de l'activité économique et de mobilité puisqu'on favorise le transport ferroviaire, le transport fluvial qui sont aussi des transports qui sont nettement moins polluants que le transport routier.

Mme Peixoto : Le troisième territoire, je vous disais le nord de l'autoroute, c'est là où on retrouve les zones plus importantes en termes de bois sur le territoire louviérois. Là, il y avait un enjeu de biodiversité, de préservation de la biodiversité de cette partie du territoire.

Séance du 20 décembre 2017

Encore une fois, le schéma de structure a identifié des périmètres particuliers, en l'occurrence le périmètre de la Petite Suisse où il fallait étudier particulièrement comment revaloriser cette zone-là.

Mme Russo : Là aussi, comme l'a dit Larissa, le schéma de structure communal disait que c'était une zone de grand intérêt biologique et paysager mais on ne savait pas exactement quelles étaient les actions qu'on devait entreprendre, et là, on est passé par ce qu'on appelle un plan sectoriel, c'est le PCDN qui a été élaboré en 2008. Le PCDN est discuté même avec les citoyens qui sont au sein de la commission du PCDN. On a défini toute une série d'actions pour mettre en valeur ce site. C'est vraiment un projet participatif parce que les actions qui ont été définies, c'est en collaboration avec le propriétaire privé qui a mené des actions de reconstitution des milieux humides. On a travaillé avec des enfants de l'école de Besonrieux pour la création de sentiers pédagogiques. Ils ont également participé à des chantiers de fauchage tardif. Chaque année, il y a la fameuse traversée des batraciens.

Il s'agit vraiment d'un projet participatif avec des enjeux de cohésion sociale puisqu'il y a plusieurs générations qui participent à un projet commun, des enjeux un peu démographiques puisqu'on maintient un certain cadre de vie de qualité et donc, ça fait qu'on peut maintenir la population à Besonrieux et à attirer de nouveaux habitants, et aussi des enjeux de mobilité de par la création de sentiers et donc la valorisation des modes doux de transport.

Mme Peixoto : Le dernier territoire, le territoire plus rural, c'est là où on retrouve les plages agricoles du territoire. Justement, on disait que la population quittait les zones urbaines vers les zones rurales avec la conséquence du mitage de ces plages agricoles qu'il fallait absolument endiguer d'une manière ou d'une autre. L'enjeu a été de retenir l'habitat, de préserver les plages agricoles et de valoriser aussi ce site, notamment La Haine. On a identifié toute une série de périmètres, notamment le périmètre des Etangs de Strépy où il y avait un projet particulier à mener.

Mme Russo : Là aussi, le schéma de structure communal identifiait cette zone comme une zone de grand intérêt biologique et paysagère. La zone a été reconnue Zone Natura 2000, en tout cas une partie des étangs. Dans le PCDN de 2008, on a aussi défini toute une série d'actions mais plutôt à mener au niveau des étangs. On a été chercher des subsides pour restaurer les berges, pour faire du fauchage tardif, pour mettre des nichoirs pour les hirondelles au niveau de la cure, mais c'était surtout centré au niveau de la biodiversité et des étangs.

Par la suite, dans le cadre de la politique des grandes villes, on a eu un subside pour mener une étude sur un périmètre plus étendu. On a étudié les étangs mais tous les abords aussi des étangs. Là, on a créé des projets qui sont en cours maintenant, notamment l'aménagement de la place, ici, la création du chalet et puis toute une série d'actions qui vont tourner autour des activités connexes à la ferme Delsamme et pour faire la promotion de produits locaux et de produits bio.

De par ces différents projets qu'on va mener sur un site, on va répondre à des enjeux de cohésion sociale puisqu'on crée toujours des lieux de convivialité, des lieux où les gens peuvent se rencontrer, des enjeux de compétitivité puisqu'on crée de l'activité économique autour d'une agriculture durable, autour d'un tourisme vert, des enjeux de mobilité puisque ce site des étangs fait partie du fameux circuit de la grande boucle, c'est-à-dire qui relie différents sites qui ont un potentiel touristique et un potentiel paysager important. Ces divers projets rencontrent toute une série d'enjeux qui ont été définis au départ.

Mme Peixoto : Vous avez vu le fil qui est tissé du macro vers le micro, mais c'est vrai que ce n'est pas toujours très évident de comprendre. Je remets sous forme de schéma l'ensemble des plans qui ont été réalisés pour qu'on puisse visualiser tout ça. On voit le schéma de structure communal qui est l'élément fondateur dont on parlait qui couvre l'ensemble du territoire communal. Il n'est pas le seul document qui couvre l'ensemble du territoire communal, on en a d'autres : on a le....?, on a le PST, mais en tout cas, c'est celui qui est le plus fondateur en termes de stratégie territoriale. C'est ce qu'on appelle les documents stratégiques transversaux.

Séance du 20 décembre 2017

Après, je vous disais, on détermine dans le schéma de structure des thématiques à approfondir. On dit par exemple qu'on doit étudier spécifiquement la nature, donc on va réaliser un plan communal de développement de la nature pour pouvoir étudier spécifiquement cette thématique-là. On dit que la mobilité mérite un plan en soi, mérite un approfondissement parce que c'est un enjeu majeur pour l'avenir. On va réaliser un PCM que vous voyez là, et ainsi de suite. Vous voyez qu'il y a toute une série de plans, ce qu'on appelle les documents stratégiques sectoriels, donc par secteur d'intervention, par thématique qui ont été élaborés. Après, on disait que le schéma de structure détermine aussi des périmètres d'intervention prioritaire. Pour étudier ces périmètres, on élabore ce qu'on appelle les documents opérationnels. On va passer du macro, on va passer à une autre échelle, on va étudier un périmètre en particulier, par exemple le périmètre Garocentre avec l'élaboration d'un plan communal d'aménagement qui est là.

Tout en-dessous, il y a toutes les actions. De tout ça, la chose qu'on voit sur le terrain, ce sont les bulles qui sont juste en-dessous, ce sont en réalité les actes concrets d'aménagement sur le territoire. Evidemment, pour arriver à l'aménagement des pistes cyclables, on a dû passer par toute une série de documents du macro au micro pour pouvoir les réaliser concrètement sur le terrain et c'est ce qu'on voit sur le terrain.

Par exemple, l'aménagement des espaces publics en centre-ville, voilà tous les documents qu'on a dû activer pour pouvoir arriver à l'aménagement des espaces publics ou l'aménagement du site Boch. Par exemple, ici, on a animé les places communales, le Centre de la Céramique, la Nouvelle Cité Administrative et le parc Boch. Tout ça, c'est l'aménagement du site Boch qui a été réalisé jusqu'à présent. Pour y arriver, on est parti du schéma de structure communal, on a réalisé un dossier de rénovation urbaine en tenant compte d'un plan d'assainissement, en tenant compte des plans de mobilité, on a réalisé ce qu'on appelle un SAR, un document qui permet d'assainir ce site, et puis, on concrétise l'action sur le terrain.

Evidemment, c'est plus complexe que l'on ne peut imaginer. Si je prends un autre exemple, la plateforme multimodale, encore une fois, on part du schéma de structure, on réalise un plan communal de mobilité, on réalise un plan communal d'aménagement, plus précisément sur le périmètre Garocentre que là on va déterminer, c'est là qu'on va passer les voiries, c'est comme ça qu'on va faire venir la voie de chemin de fer, quelles sont les profondeurs des terrains qu'on va aménager. Tout ça, c'est déterminé là. Puis, seulement, il y a la demande de permis, la réalisation réelle de la plateforme multimodale.

Je pourrais faire ça pour l'ensemble des projets. C'est à chaque fois un cheminement du macro jusqu'au micro, l'aménagement du canal, l'aménagement des étangs de Strépy, même chose, on va faire ce cheminement qu'on vient de vous décrire.

Je vous disais d'entrée de jeu qu'on avait 4 enjeux majeurs. Bien sûr, on était au début des années 2000, on ne parlait pas énormément encore de la problématique énergétique et climatique qui est venue s'ajouter entretemps, sauf qu'elle était déjà réelle mais on n'en parlait pas énormément ni de la démocratie participative. Ce sont deux enjeux qui sont venus s'ajouter dans le temps. Evidemment, le schéma de structure, puisqu'on parle de stratégie communale, ne peut pas être un document figé, il doit évoluer, donc la commune a dû intégrer ces deux nouveaux enjeux dans l'ensemble des actions qui ont été menées entretemps depuis l'élaboration du schéma de structure.

Mme Russo : Deux grandes actions ont été menées dans la mise en place de sources d'énergie renouvelable parce que, rappelez-vous, la commune a signé la convention des maires et a mis en place un programme d'action locale pour la maîtrise de l'énergie, donc on doit réduire de 20 % nos gaz à effet de serre. Pour ça, on a déjà la centrale photovoltaïque de la SPAQUE qui a été inaugurée il y a un an ou deux. C'est sur le site de SAFEA qui comprend 3.844 panneaux, donc un investissement de quasiment 1.700.000 euros et aussi les 4 éoliennes qui se trouvent aussi au niveau de la zone de Garocentre, au niveau du Bois-de-la-Hutte où là aussi, il y a un investissement de près de 13 millions d'euros.

On peut dire qu'ils produisent de l'énergie verte qui pourra alimenter 5.000 ménages, ça correspond à la consommation énergétique de 5.000 ménages.

Séance du 20 décembre 2017

Au niveau de la démocratie participative, elle peut se faire via simplement les enquêtes publiques où là, on demande l'avis des citoyens. Elle s'est faite aussi, vous l'avez vu ici dans notre cas, via des commissions de rénovation urbaine, commissions PCDN, commissions Plan Wallonie Cyclable où là les citoyens sont amenés carrément à donner leur avis, mais des avis officiels sur les projets, et sont amenés aussi à proposer des projets.

Mais la démocratie participative chez nous a été bien plus loin. On a déjà eu des ateliers ville durable en 2009 où les citoyens ont été amenés à proposer des projets que la ville a mis en oeuvre. Ce sera notamment – on va le voir tantôt – les aménagements de toutes les places au niveau du centre-ville, mais même en dehors du centre-ville. Là, on a pris l'exemple de l'Agora Space à Saint-Vaast où c'est vraiment les citoyens qui ont mis en place le projet. C'est L² qui a aidé financièrement la mise en place de ce projet. C'est vraiment un budget participatif.

Maintenant, la démocratie participative, on va aller plus loin parce qu'on va, non seulement financer les projets, mais ce sera les citoyens qui vont les mettre en oeuvre et les gérer. C'est le cas déjà maintenant des jardins communautaires, mais vous verrez que dans le cadre du lancement de Move your city II, ici au niveau de Boch où là, c'est vraiment le citoyen qui met en place son projet et qui le gère.

Mme Peixoto : Comme je vous disais, l'enjeu climatique, il existait donc forcément on a dû élaborer des documents qui correspondent, en tout cas qui répondent à cet enjeu. C'est comme ça que la ville a réalisé déjà des documents, les actions qu'on vient de citer sont là : le parc photovoltaïque, le parc éolien avec d'autres partenaires, pas uniquement la ville évidemment mais avec d'autres partenaires. Il y a toute une série de documents qui ont été élaborés, même chose pour la démocratie participative parce que vous voyez que dans la constellation de documents que vous voyez là, il y en a toute une série qui ont déjà tenu compte de cette participation citoyenne.

Mme Russo : Je vais vous faire un petit bilan de toutes les thématiques qui ont été traitées au niveau du schéma de structure communal et les quelques actions phares qui ont été menées depuis 2004 dans les différentes thématiques.

Au niveau du logement, vous voyez que les logements ont été créés dans les noyaux urbains existants, donc on n'a pas été créer du logement en dehors de ces noyaux urbains existants.

Au niveau du nombre de logements qui ont été créés, il y a plus ou moins 3.600 logements publics qui ont été créés ou rénovés depuis 2004 et 2.370 logements privés, donc on est quand même à quasiment un total de 6.000 logements qui ont été créés depuis 2004.

L'objectif ici, c'est le bel exemple, c'est toute la reconversion du bâtiment de l'ICET, d'une ancienne friche urbaine, ici le bâtiment scolaire de l'ICET. On a créé des logements qui répondent à un enjeu énergétique puisque ce sont des logements à basse consommation d'énergie. On est venu vraiment créer un éco-quartier avec une voirie piétonne qui permet de désenclaver deux quartiers.

Dans la manière dont on conçoit les projets maintenant, on essaye de nouveau de répondre à différents enjeux et à différents objectifs. C'est ça toute la cohérence, c'est-à-dire qu'un projet puisse intégrer diverses thématiques et divers objectifs, que ce soit le plan communal de mobilité, le plan de cohésion sociale ou l'ancrage communal du logement.

Une autre thématique qui a été traitée, c'est l'activité économique. Là aussi, on a créé pas mal de zones d'activité économique dans le nord de l'entité puisqu'on a cinq nouvelles zones qui ont été créées depuis 2004 avec 140 Ha créés, 79 nouvelles entreprises et quand même 1.818 emplois en plus depuis 2004. Là aussi, l'objectif, c'est d'avoir une bonne gestion parcimonieuse du sol et si possible reconverter des friches industrielles en nouvelles zones d'activité économique.

Le bel exemple, c'est le site Ubell et le hall des expositions où là, on retrouve la Maison de l'Entreprise et le Louvexpo, tout cela pour répondre à différents enjeux que vous voyez ici puisque dans la conception de nos bâtiments, tous sont écologiques et ils sont tous quasiment passifs, donc peu énergivores.

Séance du 20 décembre 2017

Au niveau du tourisme, patrimoine et culture, on a surtout travaillé au niveau de nos musées puisque nos quatre musées ont été rénovés, un nouveau musée a été créé. Puis, on a travaillé aussi surtout autour des sites qui sont classés « Patrimoine mondial de l'Unesco » dont l'Ecomusée et le long de l'ancien canal du centre où on a rénové des ponts et créé de nouveaux quais. Là aussi, c'est pour répondre à des enjeux de cohésion sociale, de compétitivité puisqu'on crée une économie autour du tourisme vert, autour de la culture et autour d'un patrimoine industriel, de mobilité, enjeu énergétique et aussi de démocratie participative parce que la plupart des projets sont issus soit de rencontres citoyennes soit des ateliers ville durable.

Au niveau des infrastructures associatives et éducatives, on a travaillé sur toute l'entité avec la création du Point d'Eau, la rénovation du hall omnisports, création du dojo et aussi toutes les maisons de quartier. Il y a une dizaine de maisons de quartier qui ont été créées dans toutes les communes de l'entité.

Un bel exemple aussi, comme je vous dis, bonne gestion parcimonieuse. Ici, c'était les anciens ateliers Deneyer à Strépy-Bracquegnies où là, l'exemple, c'est la création du studio et du Skatepark.

Au niveau des espaces publics et de la reconversion de friches, une quinzaine de friches ont été reconverties. C'est plus ou moins 150 Ha de friches industrielles qui ont été assainies. On parle du site Cabay à Haine-St-Pierre, en passant par les Boulonneries Boël, Javel Lacroix, les Tôleries louviéroises, SAFEA, etc. Il y en a 14 et il y en a aussi qui sont en cours d'assainissement.

Au niveau du cadre de vie, l'aménagement de quasiment toutes les places de l'entité. Ici, vous voyez, c'est la place du Souvenir et la place de Houdeng-Aimeries. Dans la manière dont cela a été conçu avec un espace qui est partagé. On favorise les modes doux de transport, on vient mettre des bancs, des luminaires justement pour améliorer la cohésion sociale et créer des lieux qui sont plus conviviaux.

J'arrive au niveau de la mobilité et des travaux. Enormément de projets ont été réalisés puisqu'il y a près de 80 km de voiries qui ont été rénovées mais toujours en intégrant les modes doux, des pistes cyclables ou alors, en hiérarchisant le réseau, c'est-à-dire pour limiter la vitesse des voitures et donc assurer une certaine sécurité au niveau des modes doux. Il y a 88 km de pistes cyclables dans le cadre du Plan Wallonie cyclable, des places de parking en plus et surtout le grand projet, c'est le contournement Ouest que l'on a créé depuis plusieurs années.

Il y a énormément de projets dans les diverses thématiques. Par rapport aux actions qui avaient été définies dans le schéma de structure communal, il y a près de 90 % des actions qui ont été réalisées. A ces 90 % sont venues s'ajouter encore d'autres actions qui ont été définies dans d'autres plans qui sont arrivés par la suite mais qu'on a intégrés dans nos projets.

Mme Peixoto : On a fait le bilan jusqu'ici mais évidemment, tout ne s'arrête pas en 2017. Il y a toute une série de projets qui existent, qui sont déjà en cours dans les différentes thématiques qu'on a évoquées. On a énormément de projets mais tout n'est pas forcément écrit. Si tu veux dire un petit mot sur les projets ?

Mme Russo : Brièvement, pour les projets futurs, au niveau du logement, ce sont les projets qui sont en cours ou à l'étude. Il y a plus ou moins 6.000 logements qui sont prévus et qui pourraient répondre aux besoins en logement pour les 15 prochaines années puisque nos besoins sont estimés entre 250 à 300 logements par an. Vous voyez de nouveau que des logements sont créés à proximité des noyaux urbains existants.

L'activité économique, il y a déjà toute la reconversion qui est à l'étude, de ce qu'on appelle la « grappe de friches industrielles » dont on retrouve ici les usines Duferco. Il y a vraiment toute une série de projets qui sont en cours ou à l'étude.

Au niveau du tourisme, patrimoine et culture, là aussi, il y a le réseau de points-noeuds, c'est-à-dire qu'on va mettre en place un itinéraire cyclable qui relie des points touristiques, stratégiques au niveau de La Louvière mais ces liaisons vont s'étendre au niveau de tout le territoire Coeur du Hainaut.

Séance du 20 décembre 2017

C'est ce qu'on appelle le réseau cyclable points-noeuds.

Au niveau des infrastructures sportives, associatives et éducatives, il y a toute une série de projets dans toute l'entité.

Concernant les espaces publics et la reconversion des friches, il y a le quartier du Bocage qui est en pleine reconversion, le quartier de la Cour Pardonche. Au niveau de la gare du sud, on a tout un projet d'extension de la zone d'activité économique et de la création d'un éco-quartier juste à côté de la zone d'activité économique, donc énormément de projets en cours également.

Au niveau de la mobilité et des travaux, c'est la continuité du métrobus. Il y a aussi le fameux contournement Est où là, on a obtenu des subsides de près de 9 millions d'euros pour justement créer ce contournement Est. Il y a bien sûr tout un programme de rénovation des voiries communales.

Mme Peixoto : Je pense que vous avez reçu dans la petite farde des fiches thématiques qui reprennent en réalité les projets, qui font un bilan des projets mais qui mettent en exergue aussi les projets à venir, tout ce qui est en cours d'étude. J'ai envie de vous dire que tout n'est pas écrit, loin de là. On aura l'occasion d'avoir un débat important sur l'avenir de La Louvière puisqu'en 2018, on va réviser le document fondateur dont on a parlé tout à l'heure.

On disait que le schéma de structure communal a été élaboré au début des années 2000, il prévoyait l'évolution de la ville pour 15-20 ans. On arrive au terme de ces 15-20 ans justement et on doit revoir ce document, on doit élaborer un nouveau document qui ne s'appellera plus « schéma de structure communal » parce qu'on est dans le cadre d'une nouvelle législation, les noms ont changé mais le principe est le même. On va devoir élaborer la structure territoriale de La Louvière et imaginer ce que sera la ville à l'horizon 2040. Evidemment, on va devoir se positionner sur les enjeux de la ville de demain et en tout cas se positionner par rapport à toute une série de concepts qui existent, qui circulent et on va devoir réfléchir à tout ça, est-ce que la ville de 2040 sera une ville connectée ? Ce sera une ville écologique, une ville interculturelle, une ville inclusive ? Quel sera l'avenir de La Louvière ? Là, je passe la parole à Monsieur le Bourgmestre, je pense qu'il a des choses à dire là-dessus.

M.Gobert : Merci, Madame Russo. Merci à Madame Peixoto pour votre brillant exposé. Je souhaiterais associer à ces remerciements toutes celles et tous ceux qui ont nourri ce travail important, tous les collaborateurs du Cadre de vie mais aussi tout le service Communication. C'est un travail remarquable qui nous permet d'appréhender maintenant, j'espère en tout cas pour les membres du Conseil, la presse et le public présent, l'ensemble des projets qui ont été menés, et on le voit sur tout le territoire puisqu'il y a eu, on peut le constater, des actions menées partout et dans plusieurs domaines.

C'est vrai que la réalité de la ville de La Louvière n'est pas celle d'une autre commune. Chaque commune a ses spécificités, a son histoire, son vécu.

La responsabilité qui est la nôtre, c'est de nous mettre finalement en phase avec d'une part, la réalité du territoire, les aspirations du citoyen et faire en sorte de tracer la voie pour l'avenir.

Je crois que très clairement, il y a plusieurs concepts qui émergent autour des villes de demain, on l'a évoqué en fin d'exposé. Il y a cette notion de ville créative, il y a la ville en transition, il y a la ville intelligente, il y a la ville durable, il y a la ville citoyenne. Ce sont là des approches certes qui peuvent paraître relativement théoriques mais il nous appartient à nous, gestionnaires communaux, d'en arrêter le contenu et la manière de les mettre en oeuvre dans notre ville en quittant le champ conceptuel par du concret. On a vu combien c'était important.

Idéalement, nous devons faire en sorte que ces concepts se renforcent mutuellement pour renforcer les défis qui s'adressent à nous. A l'échelle louviéroise, j'en identifierai six. Nous avons certainement un défi de cohésion sociale avec la lutte des inégalités, le soutien aux familles précarisées.

Cette notion de précarité maintenant dépasse strictement la sphère des personnes aidées par le CPAS.

Il y a aussi malheureusement pas mal de travailleurs que je qualifierais de pauvres et principalement dans les familles monoparentales qui ont besoin effectivement d'une attention toute particulière.

Il y a aussi le défi de la cohésion sociale au sein des quartiers avec cette nécessaire mixité sociale et culturelle qui est bien nécessaire pour trouver l'équilibre au sein de notre population.

Séance du 20 décembre 2017

Deuxième défi, c'est celui de l'écologie. On l'a entendu, il y a des défis écologiques. Nous avons signé la charte des maires et nous nous sommes engagés à une réduction des émanations de CO². Il y a des enjeux climatiques, nous devons apporter notre pierre à l'édifice. Il y a des enjeux pour les générations actuelles mais surtout pour les générations futures - nous voulons clairement nous positionner par rapport à cela - mais aussi autour de l'alimentation, l'alimentation saine, les circuits courts, la gestion des déchets. Vous savez combien notre ville est attentive et active en cette matière, mais aussi la mobilité durable. Je pense évidemment au métrobus, je pense aux modes doux de transport. La ville de La Louvière, là aussi, est pionnière dans de nombreux domaines.

Le troisième défi, c'est le défi démographique. A La Louvière comme ailleurs, on subit cette pression démographique, défi lié aussi au vieillissement, sachant que cette évolution démographique évidemment dépasse le périmètre de notre ville. Nous avons aussi des limites en termes de développement de la ville. Nous avons déjà aujourd'hui, on le sait, à La Louvière une forte densité d'habitants qui est de l'ordre de 1.250 habitants au km². On se rend très vite compte que développer la ville à l'infini ne sera pas sans conséquences, que ça soit en termes de cohésion sociale mais aussi en termes de mobilité et de bien-être puisque finalement, la résultante de tout ce que nous faisons, c'est que le citoyen louviérois puisse dire : « Il fait bon vivre là où je vis », au-delà du fait que l'on puisse dire qu'il faut continuer à accueillir de nouveaux habitants.

Ce défi démographique n'est pas sans conséquences, on l'a vu sur le thème du logement, sur la mobilité, mais aussi les offres de services. Développer l'habitat, c'est certainement nécessaire mais nous devons le faire de manière réfléchi en termes de concentration pour ne pas excentrer les poches d'habitat dans des lieux où il n'y a pas de mobilité facile, où il n'y a pas de modes de transport en commun, où il n'y a pas de services pour les écoles, les crèches, les plaines de jeux. Il est évident que l'on doit de plus en plus se recentrer et préserver la ceinture verte de notre ville puisque nous avons, quand on la voit d'en haut, une ville qui est, quoiqu'on en pense, relativement verte.

Le quatrième défi est celui de l'attractivité et de l'image de notre ville, tant pour nous-mêmes bien sûr, pour les habitants, mais aussi pour les investisseurs, pour les touristes et les chalands qui fréquentent notre ville. Ce défi de l'attractivité doit se décliner sur plusieurs axes : il y a celui de la formation et de l'enseignement. Si nous voulons être attractifs aussi pour des investisseurs, nous devons pouvoir offrir une main d'oeuvre qualifiée qui répond aux attentes de l'investisseur privé.

Nous avons aussi la disponibilité foncière, notamment sur le plan économique. On a vu combien déjà nos zonings, même si on pourrait regretter qu'ils ne soient pas tous remplis aujourd'hui, mais il y a quand même pas moins de 3.500 emplois déjà créés aujourd'hui dans nos zonings.

Les perspectives de création sur les 100 Ha restant disponibles aujourd'hui à La Louvière, se chiffrent en milliers d'emplois. Je crois que nous avons pas mal d'atouts dans notre jeu qui nous permettront, dans les prochaines années, de pouvoir offrir de l'emploi en plus grand nombre ici à La Louvière.

L'attractivité se traduit aussi par la qualité de l'aménagement des espaces publics, une ville agréable, une ville rénovée, une ville propre, c'est aussi un des enjeux, mais aussi une ville qui offre des services, que ça soit des services au public, une attractivité culturelle, des commerces mais aussi des loisirs.

Le cinquième défi est numérique, c'est celui de la ville numérisée et de l'e-gouvernance. Nous avons - vous l'avez vu dans le budget qui vous a été soumis au vote avant-hier - des projets numériques importants qui ont été intégrés dans le budget 2018 avec notamment l'installation de wifi urbain, de fibre optique et d'e-services; nous aurons l'occasion d'y revenir dans quelques semaines. La stratégie numérique de la ville verra sa finalisation en janvier 2018. On aura là aussi la possibilité d'en reparler. Nous voulons aussi faire de la ville de La Louvière une ville Smart City sur un programme défini tout en luttant contre la fracture numérique, qu'elle soit générationnelle ou sociale.

Enfin, le sixième défi est celui de la gouvernance. Il est clair qu'aujourd'hui, on constate tous une certaine méfiance à l'égard des structures institutionnelles. Il est important de recréer cette relation de confiance et il y a une évidence que, je crois, nous partageons tous, c'est celle d'une plus grande transparence dans le processus décisionnel, de favoriser plus encore, et La Louvière fait déjà beaucoup, mais nous devons aller encore plus loin dans la participation citoyenne et dans le processus de prise de décision. Il nous faut véritablement créer un nouveau contrat social entre la sphère politique et la sphère citoyenne.

Séance du 20 décembre 2017

Vous le constatez, les défis de notre ville sont importants. On le sait : gouverner, c'est prévoir. Nous avons intégré ces défis dans notre réflexion lors de l'élaboration du schéma de structure communal dans un esprit d'anticipation. L'intérêt d'un tel document à haute valeur stratégique est de garantir la cohérence et la complémentarité des projets que nous menons sur le territoire dans une approche intégrée et, on l'a vu, combien le processus qui a été exposé part de ce schéma de structure et ensuite se décline en différents plans et en actions, ce qui permet de bien appréhender tout le processus décisionnel, et que ce n'est pas le fruit du hasard et les opportunités mais bien l'objet d'une réflexion tout à fait profonde qui a été réalisée.

Voilà donc ce que je tenais à dire en conclusion, si ce n'est une dernière fois vous remercier aussi et peut-être attirer votre attention sur les spécificités de notre territoire, on l'a vu. Je ne pense pas que beaucoup de personnes sont conscientes des 4 sous-territoires de notre ville.

Nous avons une ville relativement petite en surface, 64 km², mais nous avons ce qu'on a appelé la conurbation centrale composée de zones fortement urbanisées avec une densité démographique plus forte essentiellement affectée au logement, issue du développement industriel. Nous avons les plages industrielles destinées à l'activité économique et donc à la création d'emplois qui remplissent un rôle central dans le développement futur de la ville. Nous avons également le nord de l'autoroute et la vallée de La Haine composée de zones moins densément peuplées avec de nombreux espaces verts.

Un aménagement global doit s'envisager dans le respect de cette disparité territoriale et en valorisant au mieux les spécificités de chacune. J'entends que nous devons imaginer une affectation optimale à chacune de ces zones de par sa nature. C'est le travail auquel on s'est attelé depuis de nombreuses années avec la collaboration des services communaux et nos partenaires, dont l'IDEA, que nous entendons poursuivre.

Avant de vous céder la parole, je voudrais encore vous remercier pour cette brillante prestation, Larissa et Silvana. Merci beaucoup !

La parole, à présent, vous est donnée. J'ouvre le débat. S'il y a des questions, des interpellations, nous tenterons d'y répondre. Madame Van Steen ?

Mme Van Steen : Merci. En fait, c'est fort difficile de dire des choses lorsqu'on les reçoit directement, sans aucun document préparatif.

Il est vrai qu'on avait demandé un Conseil communal extraordinaire, enfin, ce n'était pas spécialement un Conseil communal extraordinaire qu'on avait demandé, mais on avait demandé un topo de ce qui était en cours.

Je trouve que la présentation était très chouette, si ce n'est qu'il faudrait que je demande à mon oculiste une nouvelle paire de lunettes ou une petite loupe pour pouvoir lire les documents de Powerpoint, mais bon, ça, c'est mon problème. Mais pourquoi on ne l'a pas eu en 2004 ? Pourquoi n'avons-nous pas eu la présentation du schéma de structure communal en 2004 ?

M.Gobert : Vous étiez déjà conseillère communale ?

Mme Van Steen : Tout à fait.

M.Gobert : Mais vous l'avez voté ce schéma de structure.

Mme Van Steen : Mais pas de cette façon-là. On ne nous l'a pas présenté comme ça.

M.Gobert : C'est un document qui balise la ville dans toute sa diversité dans l'ensemble de son territoire. Il y a eu débat en Conseil communal à l'époque. C'est un document et c'est un plan qui a été voté, débattu en Conseil communal en 2004. Mais c'est le premier document, c'est la première bulle du dessus et puis, ça se décline, comme cela a été évoqué, en sous-plans et puis en actions.

Mme Van Steen : Pourquoi alors ne pas avoir fait de façon régulière des topos d'avancement tout comme on le fait ici ?

Séance du 20 décembre 2017

M.Gobert : A chaque Conseil !

Mme Van Steen : A chaque Conseil, on voit un truc ou on voit un autre.

M.Gobert : Vous avez demandé un projet global, on vous le présente.

Mme Van Steen : Oui, on a demandé un projet par rapport aux actions actuelles, aux travaux actuels, et ça on n'a pas. Désolée, ça, on n'a pas. On n'a pas où on en est avec La Strada, on n'a pas avec la rue de Belle-Vue où c'est un chancre aussi. On n'a pas ça concrètement. Nous, on voulait du concret, on ne voulait pas les voeux pour 2018.

M.Gobert : Du concret, mais plus concret que ça !
Monsieur Resinelli ?

M.Resinelli : Merci. Merci beaucoup de nous avoir présenté l'essentiel des projets qui ont été réalisés pendant les deux mandatures de votre majorité. C'est très bien !

M.Gobert : Cela va au-delà. Le document fondateur, c'est 2004.

M.Resinelli : On vous en remercie. Il y a beaucoup de projets que nous avons soutenus et nous sommes très contents de la manière dont ça évolue.

Une chose qui est malheureuse et qui je pense nous laisse un peu sur notre faim, c'est qu'on n'a pas eu véritablement de vision globale des projets en cours qui vont être menés rapidement au niveau de la cohésion, tous ces projets les uns avec les autres.

Cela, malheureusement, aujourd'hui, on reste un peu sur notre faim par rapport à ça parce qu'on ne va pas sortir d'ici en se disant « ah mais oui », donc on sait qu'ils ont vraiment cette vision globale-là pour ce qui est en cours aujourd'hui et où nous en sommes actuellement aujourd'hui. Il y a des projets où on nous dit, et c'est très gentil, à la fin de la présentation : « Voilà, il y aura plein de projets dans plein de matières », mais finalement, on ne nous les dit pas, on nous dit « Une série de projets à l'étude ». Lesquels ? Qu'est-ce qu'on est en train d'étudier aujourd'hui ? On ne sait pas. On ne sait pas vraiment quelles sont les imbrications entre ces projets les uns liés aux autres.

M.Gobert : Madame Russo ?

Mme Russo : Je n'ai pas voulu étoffer les projets en cours, mais je vais vous en cibler quelques-uns. Notamment, si on prend toute la reconversion du quartier du Bocage, pourquoi on dit « projet en cours », mais on vient justement de tout le quartier qu'on appelle Moulin Dambot et usine à gaz où on a commencé la reconversion de ce quartier avec les nouvelles piscines communales. Rappelez-vous, il y avait des logements, il y avait l'ancienne caserne des pompiers. Il y a déjà eu cette reconversion. Quand je dis « les projets en cours », c'est la suite. Le quartier du Bocage, les fonds Feder qu'on vient d'obtenir, plus ou moins 6 millions d'euros, c'est pour poursuivre cette reconversion de friches, donc on est dans la continuité de reconversion de friches industrielles en menant à bien des projets. Quand je dis la cohérence, c'est qu'on va tenir compte de tous ces enjeux et de nouveaux enjeux aussi. On parlait des enjeux énergétiques et climatiques, dans les projets qu'on va mener, on utilise des matériaux écologiques, des bâtiments passifs. On est dans la continuité des projets.

L'exemple de la gare du sud, là aussi, c'était le charbonnage, Sars Longchamps n° 3, on a créé une zone d'activité économique, la caserne des pompiers. Les projets qui sont là sont des projets que l'on a introduit dans le cadre du plan Marshall 4.0. Là aussi, on étend la zone d'activité économique, on crée un éco-quartier. Je peux encore en citer d'autres. La zone Urbanica, c'est ce qu'on appelle la zone des boulonneries Boël où là aussi, on a assaini un chancre. On est vraiment dans la continuité des projets en cours. La Cour Pardonche, vous dites que ça ne bouge pas, mais c'est tout le projet où il y avait l'ancienne Générale de Banque. Cela a été démolit. Ce sont des processus qui sont très longs qui ont commencé il y a quelques années, mais on est dans la continuité et dans la cohérence.

Séance du 20 décembre 2017

On parlait de toute la grappe de friches industrielles au nord de l'entité, c'est la reconversion des usines Duferco, des Ateliers Colinet, de l'abattoir où là, c'est carrément des terrains communaux. On a plein d'exemples comme ça et dans tous les domaines. Au niveau du logement, on a 5.000 logements qui sont prévus au niveau de Chemin des Diables (on est en face de la Cité Jardin), on a tout l'aménagement de cette zone. Cela se fait toujours avec le même fil conducteur : une gestion parcimonieuse des sols, une gestion de nos ressources naturelles, et en fonction de la spécificité du territoire. Des exemples comme ça, je peux vous en donner dans tous les domaines.

Ce qu'on a voulu vous montrer, c'est aussi la cohérence dans nos projets. On parle du schéma de structure communal, et le fil conducteur, pour arriver au projet concret de maintenant, ça prend des années parce qu'on doit mettre en place une série d'outils qui nous permettent de déroger au plan de secteur, donc ce n'est pas évident, il faut démolir, dépolluer. Je peux encore continuer dans tous les domaines.

M.Gobert : Monsieur Van Hooland ?

M.Van Hooland : Merci. Comme le disait Isabelle, c'est vrai que c'est un peu difficile de réagir comme ça à froid parce qu'on nous a donné les papiers en séance, on nous explique tout ça. Même sur certains chiffres, par exemple, j'aurais bien aimé les étudier un peu mieux. Quand on me dit qu'il y a plus de 6.000 logements qui ont été créés, réalisés, dans le fond, non, il y en a déjà plus de 3.000 qui sont des logements rénovés, des logements qui existaient et qui sont retapés. Cela, c'est très bien, il y a des choses positives, on ne va pas taper sur tout. Il faut le reconnaître, il y a du positif.

Merci beaucoup pour la présentation, c'est très bien fait. On nous a présenté un catalogue de tout ce qui a été réalisé.

C'est vrai qu'il y a des choses intéressantes, mais on passe un peu à côté du gros problème, c'est le moteur économique même de la ville pour sortir notre ville de l'ornière, de la pauvreté et du chômage. Un Louviérois sur trois reste en-dessous du seuil de pauvreté. On a encore plus de 20 % de chômage ici. Pendant ce temps-là, le projet de La Strada, on n'en a pas parlé ici, on ne sait pas où on en est, on ne sait pas encore où on va. Or, c'est le projet qui devait redynamiser tout notre centre-ville.

C'est bien sympa qu'on sauve les batraciens à Besonrioux, mais moi, je me tracasse pour les 20 % de chômage. C'est ça qui me prend aux tripes. Je n'ai rien contre franchement, ce sont tous de beaux projets et ça ne se résumera sûrement pas à ça, mais on ne nous dit pas quoi sur La Strada, on ne nous explique pas non plus le chancre qu'il y a à la rue de Bouvy, rue de Belle-Vue. Alors, quand j'entends « processus long ». Moi, « processus long », j'en ai marre des processus longs à La Louvière. Le théâtre, cela a été un processus super long et on n'avait même pas un chauffage correct quand on l'a ouvert. On a La Strada, c'est depuis 2008 que c'est en route.

M.Gobert : C'est mesquin !

M.Van Hooland : Non, ce n'est pas mesquin, il y a aussi des réalités. Tous ces projets-là, on ne nous les explique pas. Par exemple, on sort de belles images et on dit : « Voilà, on a le Boch Kéramis ». C'est beau, c'est vrai, il faut le reconnaître. Maintenant, tout autour, maintenant, ça reste un flop alors qu'il serait bien de redynamiser tout ce qui est autour pour ramener justement plus de personnes à Boch Kéramis et augmenter la fréquentation du musée. C'est vraiment un projet global.

Ici, on nous a présenté tout plein de petits projets, c'est vrai qu'il y a une vision d'ensemble qui est présentée dans ce plan stratégique depuis 2004, mais d'un autre côté, on réalise plic ploc toute une série d'éléments. C'est comme si sur une voiture, j'ai changé les rétros, j'ai changé le revêtement à l'arrière, etc, mais je n'ai pas de moteur, et c'est ça le problème. Le centre-ville, pour l'instant, il reste en panne, je vois plein de commerces vides. Les projets du centre-ville, voilà aussi ce qui nous intéresse, pas seulement, il y a les villages. Mais en attendant, il faut vraiment relancer notre activité économique. On s'attendait à une présentation, à un état des lieux.

Séance du 20 décembre 2017

M.Gobert : En fait, ici, quand on dit que c'est une série de belles images, si on avait voulu présenter l'ensemble des projets, il aurait fallu un catalogue, on peut s'en douter, à l'échelle d'une ville, on est bien d'accord, et depuis 2004. Ce n'est pas ça l'objectif. On a très peu illustré. Il y a une minorité de projets qui ont été réalisés et qui vous ont été présentés. On a essayé de vous présenter les lignes de force, toute la réflexion stratégique qui sous-tend les actions, et ce n'est pas le fruit du hasard, ce sont des actions qui, comme cela a été exprimé, prennent parfois des années. La raison en est relativement simple : nous souffrons d'un héritage que nous devons assumer tous ensemble, c'est celui de la désindustrialisation.

Quand on voit que nous avons ces sites industriels qui les uns après les autres s'assainissent mais il faut parfois beaucoup de temps mais surtout beaucoup de moyens. Je vais simplement donner un exemple, je le prends à dessein, c'est celui du Point d'Eau. On a vu ce qu'il y avait, et on s'en souvient encore, sur le site. Il faut savoir que le Point d'Eau, avant qu'on ne puisse poser le premier bloc, au-delà du fait que nous étions propriétaires d'un site, « un héritage », il a fallu dépenser pas moins de 4 millions d'euros pour nettoyer le sol.

Concrètement, cela veut dire qu'une commune seule, quelle qu'elle soit, ne peut assumer sur ses propres deniers, de telles dépenses. Nous avons dû nous battre, et on vous a sollicités aussi à un certain moment pour nous aider dans les démarches sur les subsides, et vous avez aussi répondu présent à certains moments, parce qu'il fallait aller trouver des subsides wallons ou européens pour nettoyer la ville.

Cela a été le cas pour la piscine, pour Boch, pour Cabay, pour SAFEA, pour le Louvexpo et le site. Ce sont des millions et des millions d'euros, donc oui, effectivement, il faut parfois un peu de temps. Il faut surtout aussi beaucoup de moyens.

Monsieur Lefrancq ?

M.Lefrancq : Merci, Monsieur le Bourgmestre. On ne va pas dire que rien n'a été fait depuis 2004. Il faut bien le reconnaître, il y a eu de très belles réalisations; personne n'en doute. Les défis que vous relevez, je crois que ce sont des défis qui sont relevés par la plupart des partis ici présents. Les nôtres, en tout cas, sont les mêmes.

Autre réflexion : d'abord les équipes qui ont participé à la rédaction et à la présentation d'aujourd'hui soir. On a reçu des documents agréables à regarder. J'ose espérer que ce n'est pas un document pré-électoral. C'est un bel exercice d'autosatisfaction, il faut bien le reconnaître, mais c'est la population qui jugera de ce bilan. Merci.

M.Gobert : Monsieur Hermant ?

M.Hermant : Merci. J'ai des questions par rapport à l'exposé d'aujourd'hui. Le premier point, c'est sur le logement. Vous parlez de 313 logements publics construits, mais c'est depuis 2004. J'ai fait un petit calcul, si on divise ça par 13 ans et si on fait le nombre de demandes, c'est-à-dire 2.000 demandes divisées par le chiffre obtenu, il faudrait 83 ans pour répondre à la demande puisque ça fait à peu près 31 logements par an. Il faudrait 83 ans pour répondre à la demande de logement public des Louviérois puisque la majorité des logements créés à La Louvière sont des logements qui sont impayables pour toute une partie de la population qui, même en travaillant, n'a pas assez de moyens, vous l'avez dit vous-même.

Si on veut augmenter le pouvoir d'achat, ça passe par des logements abordables et pas chers.

Dans les logements publics construits, il n'y a pas que du logement social, loin de là puisque la photo que vous mettez, c'est à la rue des Justes et c'est une partie de la ville qui n'est plus du logement social ou une partie seulement puisqu'il y a toute une partie de logements qui sont des logements à loyers d'équilibre où les gens payent assez cher en fait. C'est quasiment le prix du marché pour un logement à La Louvière, donc on perd complètement la notion de loyer en fonction du revenu qui est en fait relativement modeste.

Séance du 20 décembre 2017

Ce n'est que depuis le 20^{ème} siècle qu'on a développé ce genre de concept, un loyer qui évolue au cours de la vie en fonction de ses revenus et qui permet un équilibre entre ceux qui ont moins de revenus, ceux qui ont plus de revenus et qui permet vraiment de pouvoir se loger d'une manière bon marché. C'est un modèle évidemment que nous, on développe, mais qui est de moins en moins développé par la ville. Le logement devient vraiment très cher pour les habitants. C'est la conséquence de cette politique. C'était ma première remarque par rapport à ça.

Les éco-quartiers dont vous parlez, de quel type est-ce que ce sera ? Est-ce qu'on s'oriente de nouveau vers des loyers d'équilibre ou pas ou est-ce que ça sera du logement social ?

Dans les logements qui ont été créés, il y a la tour passive. Je trouve que c'est une bonne idée de faire du logement social passif, mais j'ai entendu qu'il y avait des problèmes au niveau de la conception, etc. Je crois que c'est tout à fait normal si on crée quelque chose de nouveau, mais quel est un peu le bilan que vous tirez de cette expérience ? Est-ce que vous en avez pu tirer des conclusions pour l'avenir ? Si on en recrée une, est-ce qu'on s'y prendrait de la même manière ou est-ce qu'on s'y prendrait autrement ? Est-ce qu'il y a des projets d'une telle envergure qui seront dans le futur ? Cela m'intéresse de savoir.

Au niveau du logement, combien de logements sociaux seront prévus à l'avenir ? Est-ce qu'on se limite au plan qui est sorti en 2012, l'ancrage communal, ou est-ce qu'il y a d'autres logements qui sont prévus ?

Au niveau de l'emploi, vous répétez, Monsieur le Bourgmestre, qu'il y a 3.500 emplois qui ont été créés sur les zonings, mais là, je voudrais bien savoir d'où viennent ces chiffres.

J'ai une fois moi-même, suite à ce que vous aviez dit dans le passé, compté via le site de l'IDEA, je pense, et j'en avais conclu à l'époque qu'il s'agissait du nombre d'emplois créés depuis les années 70. Je voudrais avoir plus d'informations parce qu'il y a des emplois qui ont disparu et des emplois qui ont été créés. Là, ça me paraît énorme, donc je ne pense pas qu'il y ait 3.500 emplois aujourd'hui dans les zonings, à moins que vous me disiez le contraire.

Troisième thème : le métrobus. Au niveau de la mobilité, il y a 80 km de voiries qui ont été rénovées, 7 millions pour le contournement Ouest. Le métrobus, on ne le voit toujours pas, on en parle depuis 2001. Quand est-ce qu'on va le voir d'une manière concrète ? Quand est-ce que les bus vont arriver pour desservir l'entité louviéroise où chaque citoyen pourra aller à un arrêt de bus en maximum 10 minutes et des bus qui passent de manière très régulière dans chaque quartier de la ville ? Je pense que ça pourrait complètement désengorger la ville. Je n'habite pourtant pas loin du centre-ville, le bus passe toutes les heures, donc c'est absolument impossible d'abandonner la voiture, donc c'est quelque chose qui nous intéresse. Merci.

M.Gobert : Monsieur Hermant, vous faites référence à des opérateurs qui ne sont pas la ville mais avec lesquels nous collaborons. Vous parlez de Centr'Habitat. Vous le savez probablement, en 2012, il y a eu l'ancrage communal, ça fait déjà quelques années malheureusement, et rien ne s'annonce de positif, qu'il n'y a plus d'ancrages communaux qui sont proposés. Les sociétés de logement telles que Centr'Habitat n'ont plus du tout de subsidiation pour créer du logement social. Malgré cela, Centr'Habitat, en partie sur fonds propres, continue à construire du logement y compris social, mais aussi en loyers d'équilibre.

Je crois que ce n'est pas forcément négatif que d'offrir des logements à loyers d'équilibre pour assurer aussi une mixité sociale, il suffit d'aller voir la dernière réalisation de Centr'Habitat à Maurage, à la rue Jean-Pierre Hubert, c'est quand même une belle référence que je vous invite à aller visiter. Sachant que les loyers effectivement sont plus chers que les loyers fixés dans les logements sociaux puisque là, ils sont au prorata des revenus, mais surtout par le fait qu'ils sont passifs, et Centr'Habitat a cette volonté systématique de construire des logements dits passifs qui génèrent des économies très importantes pour les locataires. Pour avoir rencontré récemment un locataire d'une de ces maisons à la rue Jean-Pierre Hubert à Maurage, il avait une charge mensuelle énergétique et consommation électrique comprise, de 50 euros par mois.

Séance du 20 décembre 2017

C'est vraiment de grande qualité et c'est une façon aussi, quelque part, de soutenir le locataire qui certes paye un loyer un peu plus cher mais qui s'y retrouve largement dans les coûts de fonctionnement de leur habitation.

Centr'Habitat continue à avoir des projets, et je peux vous assurer qu'ils en ont. C'est un problème de financement. La ville soutient la démarche malgré que nous sommes au-delà de ce que le gouvernement, ancienne majorité, avait souhaité voir dans les communes wallonnes, à savoir d'avoir un seuil d'au moins 10 % de logements sociaux. Nous sommes au-delà, je pense qu'on est de l'ordre de 13 % de logements sociaux. Nonobstant ça, nous continuons, et Centr'Habitat continue à avoir des projets. Le problème, c'est effectivement le financement.

D'avoir finalement aussi, grâce à des loyers d'équilibre, une mixité sociale et des revenus un peu plus importants permettant de réinvestir dans le logement social à part entière, je ne pense pas qu'on puisse le reprocher à Centr'Habitat.

En ce qui concerne le métrobus, vous savez que le métrobus, il se déploie sur des routes régionales qui traversent notre entité, qu'il est déjà réalisé en grande partie. Vous voyez la chaussée Pont du Sart, le dernier tronçon en date qui a été réalisé avec la bande de circulation centrale exclusivement réservée aux bus. Vous avez toute la chaussée Paul Houtart pour laquelle le SPW a obtenu les fonds pour réaliser ce tronçon entre le Pont Capitte et rue Pintelon. Les fonds sont là, les services techniques du SPW travaillent à la réintroduction d'un nouveau permis parce qu'ils avaient eu un permis mais il est caduc, ils doivent réintroduire et ensuite mettre en adjudication.

Ce sont des travaux qui incombent à la Région, que nous soutenons évidemment. Ce concept de métrobus, il ne va pas se répandre dans les quartiers, c'est dans l'axe principal entre l'entrée de ville côté Le Roeulx jusqu'à la sortie de ville Chaussée de Jolimont. C'est vers ça que l'on va, nous soutenons et continuons la démarche. Vous voyez aussi qu'il y a toute une série de travaux qui sont en cours par la SRWT plus particulièrement avec l'aménagement d'aires de déchargement et de chargement de bus sur différentes lignes pour améliorer l'accessibilité au bus, des rehausses de quais et ainsi de suite, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. C'est quand même des investissements qui continuent à être faits par la Région et d'autres opérateurs.

Du logement social, nous en voulons encore mais il nous faut effectivement des moyens. C'est Centr'Habitat qui a d'ailleurs collaboré, et je les en remercie, à la réalisation de ce qui vous a été présenté ce soir, qui a de beaux projets encore dans ses cartons.

Mme Russo : Par rapport à l'IDEA, les zones d'activité économique, ce sont des chiffres qui nous ont été transmis par l'IDEA. On a exactement le nombre d'entreprises qui ont été créées depuis 2004. Là, c'est quand même 79 entreprises en plus avec 1.818 emplois en plus depuis 2004. Ce sont des chiffres précis puisqu'ils connaissent le nombre d'entreprises qui ont été créées et les emplois qui ont été créés. On peut vous fournir les chiffres de l'IDEA.

M.Gobert : Monsieur Wargnie ?

M.Wargnie : Je voudrais simplement remercier le groupe PS pour ce travail très important, le schéma de structure de 2004, année à laquelle je suis très sensible d'ailleurs parce quelque part, ça a permis de donner une ligne de conduite à la ville, quoique certains peuvent en penser.

Cela nous a permis aussi de mettre en place beaucoup de projets qui, à travers l'évolution de la société, ont subi de légers changements et peut-être même de gros changements, mais n'empêche que quand on parle de cadre de vie, on ne peut qu'apprécier l'amélioration du cadre de vie sur l'entité louviéroise.

Le logement social, quoiqu'on en dise, il faudrait peut-être s'informer un peu plus au niveau des activités de Centr'Habitat qui a fait un travail énorme pour améliorer la qualité de son habitat sur l'entité louviéroise et manageoise du même coup.

Au niveau du développement économique, le développement des zonings qui malheureusement ne sont pas complets mais qui sont des infrastructures qui vont pouvoir aborder, d'ici quelque temps, énormément de nouvelles entreprises qui inévitablement vont créer de l'emploi.

Séance du 20 décembre 2017

Je pense que ce schéma de structure communal, qui commence à avoir quelques années, est un document essentiel pour le développement de notre ville, de notre région et qui inévitablement a posé les bases d'un avenir meilleur pour tous les citoyens louviérois. J'en remercie encore le Collège pour ce travail énorme qui a été réalisé ainsi que l'IDEA.

M.Gobert : Merci. Monsieur Cremer ?

M.Cremer : Merci, Monsieur le Bourgmestre. Tout d'abord, lundi, je vous avais demandé si on pourrait avoir un ordre du jour, et vous m'avez répondu non.

M.Gobert : Mais si, vous avez reçu la convocation.

M.Cremer : La ville a été très vite pour imprimer les documents entre lundi et aujourd'hui, donc nous les découvrons maintenant. C'est donc assez difficile comme situation pour nous et vous avez un avantage évident, je pense. Ce n'est pas grave, on va quand même jouer aussi dans la partie.

Vous nous présentez un bilan important, certes, vous avez fait pas mal de choses. Vu comme ça, dans notre siège, c'est une belle présentation et on se dit waouh, tout est bien.

Puis après, vous nous dites quand même, on a hérité d'un passif important, la désindustrialisation. La désindustrialisation, ça commence en 1970 à peu près. Le premier schéma de structure 2004, 34 ans plus tard.

Je ne vais pas dire qu'on n'a rien fait, mais quand même, il y a eu je pense, pendant 34 ans, un certain passéisme. Aujourd'hui, vous nous présentez un bilan, des choses ont été faites, je pense qu'il y a une méthode qui est là derrière; Madame nous l'a expliqué. Je n'avais pas de doute quant au fait que derrière, il y a une construction. Pourtant, aujourd'hui, on ne peut pas dire que tout est bien. Qu'est-ce qui ne va pas ? On constate quand même toujours à La Louvière un emploi en berne, une activité économique pas très florissante, des commerces qui ferment, des citoyens qui éprouvent une méfiance importante par rapport aux politiques - vous allez me dire que ce n'est pas qu'à La Louvière, c'est partout, je suis d'accord avec vous - et une mobilité décriée à La Louvière, certainement.

La pauvreté, on en a parlé lors du budget lundi avec cet IPP en baisse qui est le signe d'une pauvreté à La Louvière qui s'accroît. Un citoyen qui n'aime pas toujours sa ville, et je sais que la ville a entrepris une campagne de communication pour essayer que le citoyen devienne ambassadeur de sa ville aussi.

Qu'est-ce qui ne va pas ? J'ai aussi identifié un certain nombre d'axes comme vous. Le premier axe que j'identifierais, c'est certainement la représentativité de la région. Pendant des années, la région a été mal représentée dans le sens où politiquement, elle n'avait pas un poids important, ça va changer, on le dit en 2019, on se réjouit. Je pense que nous avons tous milité pour la CUC et cet arrondissement du centre.

Deuxième chose qui ne va pas : la gouvernance. Je pense qu'on a un gros problème de gouvernance à La Louvière. Le citoyen, en général, n'est pas entendu ou pas bien entendu, de sorte que quand des décisions sont prises, on perd de vue une vision micro du problème.

Le citoyen, il met le nez sur un problème et dit : « Moi, ici, ça ne va pas », et comme il n'est pas entendu, on prend une décision macro où on ne tient pas compte de sa vision et parfois, on ne prend pas des décisions qui sont extraordinairement bonnes, de sorte qu'après, il faut adapter, etc.

Je pense que nous avons tous des exemples où on a fait certaines choses et puis après, on se dit : « Waouh, ça, ce n'était pas génial ». On a remplacé les parapets de la Place Maugrétout, on les a coupés, c'était du béton, c'était bien solide, d'accord, la perspective sur la place n'était pas idéale. On a mis des trucs en verre et puis, depuis, on sait qu'il faut gérer le problème et on est bien tous ennuyés, vous aussi d'ailleurs.

Je pense que le fait que le citoyen ne soit pas toujours entendu amène la ville à prendre des décisions qui ne sont pas toujours excellentes.

Séance du 20 décembre 2017

Dans les choses qui, je pense, ne sont pas idéales à La Louvière et qui font que le bilan n'est peut-être pas aussi positif que ça ou en tout cas, on pourrait être meilleur, c'est un manque d'ambition. Le défi écologique en 2004, il n'est pas présent, on a quand même en 1999 une ministre fédérale qui est Isabelle Durand. Il y a quand même déjà à l'époque des préoccupations écologiques, mais à La Louvière, non. Cela nous a amené à prendre du retard, comme on a pris du retard dans la reconversion industrielle.

J'ai dit qu'il y a un manque d'ambition. Dans les problèmes que j'ai identifiés aussi pour le fait que notre ville stagne un petit peu quand même. La méthode adoptée parfois est sujette à caution. On refait le théâtre, on veut aller vite, oui, mais on a 34 ans de retard, donc on va aller vite, bien, seulement on commence un projet sur le théâtre alors qu'on n'est pas maître du terrain en imaginant qu'on sera maître du terrain. Puis, évidemment, on se casse la figure, ça, c'est sûr.

Il y a un exemple peut-être que les Louviérois ont oublié, c'est la reconversion du site Boch. Elle a commencé il y a bien longtemps. Il y a très longtemps, la ville se préoccupait déjà d'acheter les terrains ici derrière, de reprendre les anciennes fabriques qui longeaient l'ancienne rue, où il y avait l'ancien commissariat de police. A l'époque, la ville rachète déjà des terrains, a déjà une vision pour réaménager ce site Boch parce qu'on pressent quand même que l'activité va être différente, et en même temps, on a le site du Bon Marché, le Delhaize, qui périclité, et on ne voit pas la place stratégique qu'occupe le Delhaize dans un redéploiement de La Louvière.

On laisse partir le Delhaize à vil prix, peut-être espérait-on que le repreneur allait se casser la figure, mais le repreneur ne se casse pas la figure et aujourd'hui, on a une sacré épine dans le pied avec ce Delhaize qui est là. C'était un terrain super stratégique. Il ne fallait pas avoir fait des études d'urbaniste ou d'architecte pour voir que le Delhaize, c'était la clef de voûte du redéploiement. Donc, je dis que c'est la méthode parfois.

Un manque de vision ? Je repense au site de la Malogne où un permis de bâtir avait été accordé, il doit être périmé je pense maintenant. Il fallait réaménager ce site. Quand on accorde ce permis sur le site de la Malogne, on permet des constructions et on réduit la voirie possible, de sorte que l'arrière du site de la Malogne qui va vers les terrains devant Jolimont sera difficilement accessible.

On autorise un aménagement du territoire mais qui va contraindre la suite de l'aménagement et le rendre quasi impossible ou en tout cas très difficile.

Voilà donc, Monsieur le Bourgmestre, les axes que je vois et qui posent problème à La Louvière.

Puisque vous êtes en campagne, je ne doute pas que pour 2018, des choses vont sans doute changer : entendre le citoyen, certainement, avoir une vision plus grande et à plus long terme, mais manifestement, la ville se fait aider. Merci, Monsieur le Bourgmestre.

M.Gobert : Merci, Monsieur Cremer. Quelques éléments de réponse. Vous évoquez l'emploi, l'activité économique. Très clairement, l'activité et l'emploi, ça ne se décrète pas. Quel est notre rôle et notre responsabilité à nous communes ? C'est de créer les conditions les plus favorables possible à ce que les investisseurs puissent venir chez nous investir.

Quand je parlais de l'attractivité de notre ville, c'est bien sûr d'avoir des terrains pour les entreprises bien situés, à des prix abordables, bien équipés, mais c'est aussi d'avoir une ville attractive. Quand on rénove une ville, comme on l'a fait, c'est aussi pour que son image soit améliorée et ainsi renforcer son attractivité, y compris pour les investisseurs.

Avoir une politique culturelle comme nous avons à La Louvière, c'est aussi une façon de rayonner, de faire parler positivement de notre ville. Je peux vous dire que l'exemple récent de l'ouverture de notre théâtre ou le rayonnement de plus en plus grand de notre Louvexpo contribue largement à la bonne réputation de notre ville et on en parle beaucoup à l'extérieur.

Je crois que tous ces éléments mis au bout les uns des autres font qu'une ville est dans un trip et dans une dynamique positive. Je ne doute pas que nous allons pouvoir récolter les fruits de tout ce travail qui prend du temps, il est vrai. Je vais même aller plus loin puisque vous disiez que ça a pris beaucoup trop de temps.

Séance du 20 décembre 2017

Mais si nous n'avions pas eu les opportunités des fonds européens, et je parle du FEDER, première programmation où souvenons-nous, nous avons été chercher des dizaines de millions d'euros de subsides européens, rien n'aurait été possible ou presque rien n'aurait été possible, nous aurions dû financer tout cela sur fonds propres.

Il fallait de l'ambition pour mener des projets comme celui-là, il fallait une belle dose d'ambition, de volonté et surtout de rage d'y arriver. On l'a eu, on a réussi ce pari. C'est vrai que nous avons ici comme ailleurs malheureusement été plombés par la crise financière de 2009 qui a contribué à faire en sorte que les investissements dans nos zonings notamment se sont quelque peu fait attendre.

Progressivement, la pompe se réamorçe. Je peux vous dire, encore aujourd'hui au Conseil d'Administration de l'IDEA, qu'il y a encore deux terrains qui ont été vendus sur le territoire louviérois dans les zonings pour implanter des entreprises. Je ne doute pas que progressivement, on va retrouver notre lustre d'antan dans d'autres secteurs puisque avant, on l'a dit, nous avons le charbonnage et tous les ateliers mécaniques qui tournaient autour de cette activité. Aujourd'hui, nous sommes dans un autre trip puisque nous avons axé la priorité de nos zonings sur la logistique de par l'implantation de nos terrains avec la trimodalité, de par aussi des opérateurs de formation, je pense notamment au Forem qui a un pôle d'excellence en logistique notamment.

Je crois que nous avons de bons atouts dans notre jeu, un positionnement stratégique, des terrains qui se vendent à bon marché. Je ne doute pas que dans les prochaines années, nous allons pouvoir récolter ces fruits-là. Mais, tout ça effectivement prend du temps.

Pour l'anecdote, vous parliez de la petite rue ici à côté, souvenez-vous, nous avons eu l'élégance de changer son nom puisqu'elle portait le nom de « Impasse de l'opposition ». C'est quand même mieux, c'est l'avenue Fidèle Mengal maintenant.

Quant à dire que nous aurions dû acquérir le Delhaize il y a peut-être 15 ou 20 ans quand il était à vendre, je pense que 20 ans, c'est très facile de le dire. Ne sombrez pas dans ce que certains font trop souvent, c'est le « il n'y a qu'à », « on aurait dû » ou « on aurait pu ».

Madame Dupont ?

Mme Dupont : Je voulais également, au nom du groupe MR, remercier tout le travail qui a été fait au niveau de la qualité des documents, même si c'est vrai qu'ils sont un peu petits, je rejoins quand même. Si on pouvait les avoir en PDF, ça pourrait ménager nos yeux. C'est un beau travail, une belle synthèse.

Par contre, je regrette un petit peu qu'on revienne parfois trop sur « on aurait dû faire ça en telle année, que ce soit en 1970 ou en 2004, on n'a pas fait ça ». Maintenant, notre objectif, c'est se tourner vers l'avenir, de voir les projets qui sont là, qui sont dans les cartons, que ce soit des projets, comme le dit Silvana, qui sont évidemment de longue haleine et ça ne se fait pas en un claquement de doigts, c'est clair. Il faut poursuivre la dynamique qui a été enclenchée.

Par rapport aux 6 défis qui ont été émis par Monsieur le Bourgmestre, peut-être relever l'importance, je pense que ça mériterait d'avoir un point à part entière au niveau du développement économique et de l'emploi, même si ce point est repris dans différents autres points, notamment en matière d'attractivité, mais je pense que c'est un point qui mérite une dénomination à part entière parce que c'est de là que découlent beaucoup de choses en termes notamment de tout ce qui tourne autour de la vie ensuite.

L'évolution numérique, on l'a cité aussi, c'est un enjeu très important et je pense que si on ne prend pas le train en marche tout de suite, on le rate et c'est un TGV, il est parti.

Rejoindre aussi évidemment les besoins de bonne gouvernance. Je pense que c'est un enjeu primordial si on veut avoir la confiance et la participation citoyenne. Il faut que ce climat soit serein.

Voilà, et puis féliciter l'équipe et se tourner plutôt vers l'avenir.

Séance du 20 décembre 2017

M.Gobert : Merci. Monsieur Maggiordomo ?

M.Maggiordomo : Monsieur le Bourgmestre, merci de me donner la parole. Je voulais insister sur un point tout particulier, pas sur la vue d'ensemble, qui est le problème logement. Ici, on en a parlé mais je voudrais dire que si l'on prend les six points que vous avez émis, Monsieur le Bourgmestre, les six points de défis, si l'on regarde de près, dans minimum 5 points sur 6, le logement intervient à différents niveaux.

Prenons la cohésion sociale, ça me semble évident d'avoir un logement correct, et toutes les conséquences quand on n'a pas un logement correct, que ce soit sur la qualité de vie, que ce soit sur les enfants, l'enseignement, etc.

Prenons le défi écologique, nous en avons parlé, l'importance de logements passifs.

Prenons le défi démographique, le vieillissement, et là plus que jamais, manque de logements. Le nombre de logements dont nous aurons besoin dans l'avenir sera de plus en plus important.

Prenons le défi attractivité et image de la ville, là aussi, le fait d'avoir, même si on n'admet plus des indivisions de logements dans la ville de La Louvière depuis certaines années, et là, c'est un réel progrès, il reste malheureusement dans notre ville des endroits qui sont devenus des chancres et en tout cas, au-delà de ça, où une population précarisée habite dans des conditions qui sont croyez-moi - je suis intervenu plusieurs fois, et je peux le répéter encore - de façon extrêmement inhumaine.

Prenons le dernier point qui est le point gouvernance. On pourrait nous reprocher ces gens qui malheureusement n'ont pas la possibilité - vous l'avez dit vous-même, des gens même qui travaillent - d'accéder à un logement, et parfois pour nos enfants d'accéder à l'achat d'un logement parce que les conditions deviennent extrêmement difficiles. On pourrait nous reprocher en disant : « Vous qui « vous en mettez les poches facilement » et nous, malheureusement, nous n'arrivons même pas à clôturer la fin du mois et vivre dans des conditions qui respectent la dignité humaine. »

Tout ça pour dire qu'on se gargarise en disant qu'on a créé 6.000 logements à La Louvière dont 3.000 rénovés. Il faut savoir qu'il reste encore beaucoup de logements, et ça, c'est bien sûr une des prérogatives notamment de Centr'Habitat, des logements de Centr'Habitat qui sont depuis des années laissés à l'abandon. Je voudrais citer comme exemple qui me frappe toujours à Bois-du-Luc, si vous regardez dans chaque rue des carrés de Bois-du-Luc, il y a des maisons qui sont barricadées de planches depuis des années. Je ne peux pas comprendre que l'on laisse ces maisons vides alors qu'il y a un besoin criant de logements et qu'on ne donne pas priorité à la rénovation de ces maisons, sans compter qu'elles sont dans un site reconnu par l'Unesco, où des gens du monde entier viennent visiter ces endroits. Promenez-vous dans cet endroit, quand vous voyez ces habitats laissés à l'abandon depuis des années, ça fait tache au point de vue attractivité de la ville.

Je pense que ce point logement est un point extrêmement important. Bien sûr, on ne saura pas tout faire et bien sûr, il faut de l'économique, et bien sûr, il faut trouver d'autres moyens qui permettront d'aider ces gens dans la précarité, mais je pense que ça doit être une priorité parce que si nous, on peut vivre bien dans une ville qui est bien, à côté d'une frange de la population qui n'est pas importante mais qui vit dans la difficulté et la détresse, je pense qu'humainement, on ne peut pas l'accepter.

M.Gobert : Je partage tout à fait votre constat. C'est bien de construire de nouveaux logements mais il y a aussi l'attention qu'on doit avoir pour les logements existants, effectivement.

Monsieur Serbes ?

M.Serbes : Je voudrais dire deux choses. Première chose, pour la présentation, certains disaient qu'il n'y avait pas quelque chose de nouveau ou bien, c'était du remâché, mais moi, j'ai appris via cette présentation quelques projets dont je n'étais pas au courant. Je voudrais les remercier pour ça.

Séance du 20 décembre 2017

Deuxième chose, concernant le logement. Dans le futur, on dit qu'il y aura 5.000 logements surtout privés qui vont être construits. Le souci qu'il y a ici à La Louvière, c'est qu'il y a une loi communale qui dit que c'est d'après les m², on ne peut pas avoir autant de logements. Mais à partir du moment où on respecte le nombre d'étages, où on respecte les m² qui sont suffisants pour être dans le confort actuel, pourquoi cette loi-là, elle est mise ? Ici, par exemple, un quartier, c'est 100 m² de logements. Je voulais un éclaircissement là-dessus. Pourquoi n'enlève-t-on pas ce frein-là ?

M.Gobert : Vous faites référence à la densité, c'est dans le schéma de structure. Dans le schéma de structure, on a défini par zone une densité de logements à l'hectare. En fonction des quartiers, de l'endroit où on se trouve, de la capacité d'absorption d'un certain nombre de logements dans les quartiers, on a défini un nombre de logements par hectare. Effectivement, on tient compte de ce ratio entre le nombre de logements et la superficie pour ne pas surdensifier et faire en sorte qu'il y ait une telle concentration de logements sur de petites surfaces, qu'il y a aussi des enjeux de cohésion sociale derrière tout ça. C'est un premier axe.

Deuxième axe, il y a aussi le fait que nous ne voulons plus, et cela a été évoqué par Monsieur Maggiordomo tout à l'heure, nous n'octroyons plus de permis pour des petits logements puisque là aussi, ça crée aussi pas mal de soucis tant sur le plan qualitatif mais aussi sur le plan social, raison pour laquelle on ne tient pas à développer de manière illimitée le nombre de petits logements; on sait parfois dans quelles conditions tout cela se fait.

M.Resinelli : Encore deux choses, deux axes transversaux par rapport aux 6 défis que vous nous avez cités tout à l'heure. Il y a évidemment la mobilité qui n'a pas été reprise telle quelle dans les défis que vous avez évoqués mais qui est, je pense, à mon sens, également un point hyper transversal et qui évidemment doit être vu en cohésion avec chaque projet individuel qui est mené.

Par exemple, lorsqu'on pense à tout ce rond-point et ce noeud de circulation qu'est le rond-point de la gare du Centre où déjà, malgré le contournement Ouest, il reste saturé quand même de manière assez importante. Quand on pense qu'on va venir désenclaver le Bocage et donc créer du logement également à cet endroit-là, donc recréer de la circulation en plus.

La redynamisation du quartier Boch passera par du logement, passera ou passera pas, on le verra, par La Strada. A ce niveau-là aussi, ça va créer une augmentation de flux de la circulation. Là, c'est également une vue de cohésion sur le projet que nous aimerions avoir.

Qu'en sera-t-il demain, quand ces projets seront créés ? Quelle a été l'approche de la mobilité dans la conception de ces projets ? Pareil pour l'éco-quartier qui est envisagé à la gare du sud. Là aussi, le rond-point des pompiers est hyper saturé déjà aujourd'hui. Qu'en sera-t-il demain quand ce projet sera arrivé à terme ? C'est une question de cohésion entre les projets et entre les différents axes qui nous semblent importants, à laquelle nous aimerions avoir des réponses.

Deuxième axe transversal, c'est tout ce qui concerne la collaboration avec le privé, avec le monde académique. Tout ce qu'on nous a présenté ici comme projets réalisés et comme projets à venir sont des projets qui sont menés par la ville et ses partenaires publics, c'est très bien. Il ne faut pas oublier aujourd'hui dans notre société et surtout chez nous comme ailleurs, nous avons des acteurs privés, nous avons des acteurs académiques à La Louvière ou dans l'environnement qui sont prêts à investir dans la ville, qui sont prêts à porter des projets porteurs, innovants, créateurs d'emplois, créateurs de cohésion sociale, écologiques et j'en passe.

Où en sommes-nous dans cette collaboration avec ces acteurs-là ? Qu'est-ce que la ville met en place pour accueillir leurs idées ? Qu'est-ce que la ville met en place pour soutenir leurs projets éventuels lorsqu'ils en proposent ?

M.Gobert : C'est-à-dire ?

Séance du 20 décembre 2017

M. Resinelli : Nous avons proposé il y a plusieurs années d'accroître les collaborations, notamment avec les pôles universitaires à Mons comme l'U-Mons, l'UCL Mons, dans le cadre du développement d'un nouveau quartier. Est-ce que des initiatives dans le genre sont prises ? Est-ce que la ville envisage des collaborations avec des universités pour créer ?

Nous avons ici à Magna Park le nouveau pôle audiovisuel Télé Factory qui vient d'arriver, c'est super, c'est une opportunité excellente. Est-ce que la ville va s'engager dans un projet pour développer cette thématique qui pourrait être porteuse, qui pourrait faire de notre ville une ville lumière demain ?

M. Gobert : Par rapport à la notion de mobilité, cette dimension-là est appréhendée, on l'a vu dans les différentes cartographies qui ont été présentées, mais elle doit s'appréhender globalement. Je m'explique. Effectivement, nous avons le contournement Ouest qui est réalisé, on le sait, de manière certaine maintenant, le contournement Est va pouvoir se faire. Nous sommes propriétaires des terrains, nous aurons bientôt les permis. Le financement est assuré. Je dirais que ça va contribuer à désengorger des quartiers entiers ce contournement Est qui permettra de relier directement tout le quartier des hôpitaux notamment directement vers l'entrée et sortie de l'autoroute.

Au-delà de ça, il y a effectivement la capacité d'absorption de nos routes qui sont ce qu'elles sont. On ne sait pas créer à l'infini des contournements, donc on aura, on a si pas déjà aujourd'hui, à certains endroits, une certaine saturation qui est constatée et qui ne pourrait que se développer si on n'agit pas sur autre chose que la voiture. C'est la raison pour laquelle nous sommes fort investis dans Wallonie cyclable, dans tout ce qui est modes doux de transport. Je sais que ça peut paraître anecdotique aujourd'hui, mais on constate quand même que grâce à des infrastructures, d'autres villes ont posé ce constat-là, sans avoir beaucoup de cyclistes au départ, le fait de proposer des infrastructures induit de manière de plus en plus importante la pratique du vélo notamment.

Nous avons créé les conditions les plus favorables possible à l'utilisation du vélo, et on constate déjà à La Louvière, certes de manière encore insuffisante mais c'est une évolution des mentalités qui doit se traduire sur la durée, on ne va pas du jour au lendemain changer des habitudes, les modes doux doivent être valorisés.

Deuxième, c'est le métrobus, on l'a évoqué tout à l'heure, c'est vraiment une priorité : améliorer la fluidité, l'offre des TEC, mais nous ne sommes pas à la manoeuvre, nous devons effectivement pouvoir influencer sur le processus décisionnel des TEC. Je vous avoue que les réformes qui sont en cours actuellement quant aux TEC, à savoir qu'il n'y aurait plus de TEC par zone, mais un seul opérateur à l'échelle de toute la Wallonie aura pour conséquence qu'il y aura un distancement beaucoup plus important entre les décideurs qui seront à Namur dans une bulle et qui devront réfléchir à l'échelle de toutes les communes wallonnes. C'est un élément qu'il faut prendre en considération, il y a vraiment une crainte à mon niveau, et je relaie aussi l'appréhension de l'Union des Villes à ce sujet, quant au fait qu'il y aura un éloignement là aussi entre ceux qui vont décider et celles et ceux qui comme nous devront gérer les conséquences sur le territoire d'une reconversion, d'un abandon ou d'une non-prise en considération des besoins d'un territoire en particulier.

Les transports publics, c'est bien sûr les bus mais c'est aussi la SNCB. Vous le savez, le travail que l'on fait de lobbying avec la SNCB, ne serait-ce par rapport à la gare du Centre pour ne pas qu'elle ferme, et nous nous investissons d'ailleurs dans sa rénovation. Un travail important à l'échelle de la Communauté Urbaine du Centre est fait également pour renforcer l'offre de trains. Cela a été le cas ici notamment au centre pour le fait qu'on ait deux lignes par heure sur Bruxelles.

C'est encore insuffisant certainement mais je crois qu'il n'y a pas une action en particulier, c'est un faisceau d'actions qui doivent permettre, je l'espère, nous l'espérons tous, de régler ce problème de mobilité, raison pour laquelle d'ailleurs nous ne souhaitons pas développer la ville à l'infini. Nous avons nos limites en termes de capacité de digestion d'un nombre de véhicules, d'un nombre d'habitants. La ville est ce qu'elle est, avant, il y avait une voiture toutes les deux maisons, maintenant, la moyenne est une voiture et demie par ménage.

Séance du 20 décembre 2017

Quand on voit la configuration et la densification de l'habitat chez nous, que ce soit en centre-ville ou dans les anciennes communes, déjà le stationnement pose problème. Aujourd'hui, Monsieur Godin et moi-même, nous recevons quasi tous les jours des doléances de citoyens qui ne savent plus se garer devant chez eux, disent-ils.

C'est une réalité qu'il faut intégrer. Nous ne sommes pas contre le développement effectivement et de l'accès à la voiture et au confort pour tous, évidemment, mais nous devons raison garder et maîtriser le développement de notre ville. A titre personnel, je ne suis pas partisan d'une ville qui dépasse tous les plafonds en termes de nombre d'habitants parce que ça ne sera pas sans conséquences. Je ne vais même pas évoquer la dimension de la cohésion sociale et de la sécurité qui vont influencer aussi sur le bien-être de notre population.

En ce qui concerne les universités, les contacts que nous avons avec l'université, c'est celle de Mons, la HELHa qui notamment organise – c'est le réseau – les cours ici sur le site Pardonche, que nous avons rencontrés il y a de nombreux mois de cela, à savoir si on pouvait espérer que cette haute école rapatriée sur La Louvière d'autres formations que celles qu'elle dispense déjà aujourd'hui.

Malheureusement, cela n'a pas été envisagé mais nous étions prêts à dédicacer des terrains autour de l'implantation qui est là aujourd'hui sur le site Pardonche pour pouvoir offrir d'autres formations qu'ils créeraient ou rapatrieraient sur La Louvière. Ce sont les contacts que nous avons avec le supérieur pour le moment.

Monsieur Cremer ?

M.Cremer : Est-ce que vous pourriez nous parler de la reconversion du site Duferco ? On avait décidé en Conseil communal de la création d'une voirie ou en tout cas de l'étude d'une voirie avec l'IDEA d'ailleurs. Cela devrait suivre son cours et depuis, on n'a plus eu de nouvelles de ce projet. Merci, Monsieur le Bourgmestre.

M.Gobert : Vous vous en souviendrez qu'on a voté en Conseil communal ici sur un point relatif à une convention tripartite qui lie Duferco, la ville de La Louvière et l'IDEA. Cette convention, en quoi consistait-elle ? Elle consistait en un partenariat quant à une réflexion et donc l'élaboration d'un master plan sur un territoire qui dépasse le site de Duferco, y compris le château. Ce n'est pas que la partie industrielle, c'est y compris le château.

Nous avons voulu aller au-delà parce quoi qu'on fasse sur ce site Duferco, et je vous invite à aller voir sur Google Earth – vous l'avez peut-être déjà fait – vous verrez combien ces terrains sont dans un positionnement hautement stratégique entre l'autoroute et le centre-ville, on est vraiment très près, raison pour laquelle nous avons d'ailleurs introduit, mais malheureusement, nous n'avons pas été retenus pour des subsides européens, une demande pour pouvoir créer une voirie qui reliait la rue des Rivaux, juste après la Trémie, après les bureaux de NMLK aujourd'hui, une route qui partirait de là et qui traverserait le site Duferco et qui ressortirait dans le site à l'arrière, passant au-dessus du canal, et donc sur Magna Park, ce qui veut dire à l'entrée et sortie de l'autoroute, ce qui aurait permis un bel exutoire et une entrée de ville supplémentaire mais aussi une possibilité – c'était ça l'enjeu – de valorisation des terrains qui borderaient cette route sur le site de Duferco.

Mais le périmètre est beaucoup plus large. On ne peut pas imaginer réfléchir à l'affectation future des terrains de Duferco sans intégrer ce que nous faisons et ce que nous allons encore faire dans les années à venir. Je pense bien sûr au site Boch, je pense bien sûr au Bocage, je pense bien sûr au terril Sainte-Marie dont nous sommes propriétaires aujourd'hui et Longtain qui n'est pas très loin.

Cela veut dire que cette réflexion est là, l'IDEA travaille à cette réflexion avec nous, sachant que nous avons aussi introduit des fiches dans le cadre du plan Marshall pour valoriser ces terrains-là. Peut-être que Madame Russo peut en donner un petit mot.

Séance du 20 décembre 2017

Mme Russo : Dans le cadre du Plan Marshall 4.0, on a introduit le même projet, même encore plus important, de création de tout un réseau de voiries au niveau de la friche Duferco et le dédoublement du pont. On est en attente des résultats. Je ne sais pas quand les décisions seront prises par le Ministre Di Antonio sur ces deux grands projets, ces deux grandes fiches Plan Marshall 4.0.

M.Gobert : Est-ce qu'il y a d'autres questions ? Monsieur Lefrancq ?

M.Lefrancq : Une dernière intervention si vous permettez. On a entendu ce soir d'un côté le bilan positif d'une partie de la majorité et des défis à relever dans l'avenir, et d'un autre côté, vous avez entendu les critiques positives et parfois négatives de l'opposition. Je crois que c'est le jeu démocratique de toute réunion et du Conseil communal. Je crois que nous devons penser à l'avenir. Dans quelques mois, d'autres majorités peut-être verront le jour et je crois que chacun, parmi nous, doit s'engager à essayer de relever tous ces défis que vous nous avez cités et auxquels nous adhérons, bien entendu.

Je remercie tout le monde pour la qualité des débats et je pense que pour un dernier Conseil communal de l'année, ce fut une belle réalisation. Merci de l'avoir menée de main de maître.

M.Gobert : Merci, Monsieur Lefrancq. En tout cas, nous nous y engageons avec vous et avec d'autres, je l'espère. Je voudrais peut-être pour terminer saluer la présence de celle qui a été nommée « Révélation politique féminine de l'année 2017 », Madame Zrihen en l'occurrence.

Madame Zrihen, un commentaire ? Non ? Merci à toutes et à tous, et à l'année prochaine !

La séance est levée à 21:30

Par le Conseil,

Le Directeur Général,

Le Bourgmestre,

R.ANKAERT

J.GOBERT